



HAL
open science

Les amis français de la cause touarègue

Dominique Casajus

► **To cite this version:**

Dominique Casajus. Les amis français de la cause touarègue: Note critique. Cahiers d'études africaines, 1995, 35 (137), pp.237-250. halshs-00008323

HAL Id: halshs-00008323

<https://shs.hal.science/halshs-00008323>

Submitted on 13 Mar 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les amis français de la cause touarègue.
Dominique Casajus
Article publié par *Cahiers d'études africaines* 137, 1995 : 237-250

(Note de lecture à propos de : Mano Dayak. *Touareg, la tragédie*, Lattès, Paris, 1992 ; Jean-Jacques Raynal, *Les institutions politiques du Niger*, Sépia, Saint-Maur, 1993 ; André Salifou, *La question touarègue au Niger*, Karthala, Paris, 1993)

Si André Salifou, professeur à l'Université de Niamey, est connu pour ses contributions à l'histoire récente du Niger, *La question touarègue au Niger* n'est pas l'ouvrage d'un universitaire mais celui d'un homme politique. Son auteur siège en effet depuis mars 1993 à l'Assemblée nationale du Niger, après avoir présidé la Conférence nationale puis, durant la période de transition vers la démocratie, le Haut Conseil de la République (HCR). J'aurais donc mauvaise grâce à insister sur les faiblesses académiques d'un livre visiblement rédigé à la hâte, et retiendrai surtout sa valeur de témoignage sur les temps troublés que vit le Niger. L'auteur l'a écrit en réponse au pamphlet de Mano Dayak, un voyageur nigérien qu'une certaine presse française a sacré porte-parole de la communauté touarègue bien qu'aucune instance ne l'ait jamais mandaté¹, et qui a fini par prendre goût au jeu que ses bruyants amis parisiens lui font si complaisamment jouer. Lancé en France en juin 1992 par une spectaculaire campagne d'affiches où le commercial se camouflait sous les couleurs de l'humanitaire, *Touareg, la tragédie* n'est pas non plus un ouvrage universitaire, mais le rôle que ce livre a joué dans la vie politique nigérienne justifie amplement qu'on en parle ici². L'exposition des éléments du débat opposant les deux hommes exige un retour en arrière, où mon principal guide sera Jean-Jacques Raynal, qui fut l'un des observateurs internationaux présents lors des élections de février et mars 1993.

Le 10 novembre 1987, le général Seyni Kountché, qu'un coup d'État avait porté au pouvoir le 15 avril 1974, meurt à l'hôpital du Val de Grâce. Le colonel Ali Saibou, son chef d'état-major, désigné comme son successeur par le corps des officiers, ouvre très vite l'ère de ce qu'il appelle la "décrispation". Cette décrispation se manifeste dans deux directions. D'une part, le 24 septembre 1989, il fait adopter par référendum une constitution dont l'élaboration a commencé dès son arrivée à la tête du pays, et qui modifie sensiblement la physionomie du pouvoir en place. Elle ne représente assurément pas une démocratisation du régime puisqu'elle n'est rien de plus que le remplacement d'un régime militaire par un système de parti unique avec l'armée érigée en "statue du commandeur" (Raynal : 41), mais elle va avoir un effet déterminant sur la suite. D'autre part, en mars 1989, il appelle les Touaregs nigériens exilés en Libye depuis le début des années 1980 à revenir chez eux, leur promettant que tout sera fait pour faciliter leur réintégration. Ceux-ci, chassés par la famine, ont souvent servi dans la Légion islamique et passent auprès des hiérarques du régime pour des "opposants". En réalité, comme le remarque Salifou (p. 62), c'est la misère plus qu'un choix idéologique qui leur a fait

endosser l'uniforme libyen, encore que certains d'entre eux ne soient pas restés totalement imperméables à la logomachie du colonel Kadhafi (Bourgeot, 1990).

Cependant, le régime, connaissant le sort habituel des despotismes finissants, est vite dépassé par le mouvement qu'il croyait pouvoir empêcher ou du moins contrôler. L'"ouverture verrouillée" (Raynal : 52) que représente la nouvelle constitution ouvre la porte à une contestation qu'il n'est pas prêt à accepter. Le 9 février 1990, à Niamey, la répression d'une manifestation d'étudiants fait plusieurs victimes et soulève une émotion considérable. Les choses ne se passent pas mieux pour les Touaregs de retour d'exil. Beaucoup reviennent au pays, principalement dans la région de Tahoua, mais s'aperçoivent que, malgré les promesses, rien n'est fait pour faciliter leur réinsertion et que les autorités locales, tracassières, mesquines et corrompues, les tiennent en grande méfiance et détournent l'aide que la communauté internationale leur destine (Salifou : 53). Le 7 mai 1990, un incident opposant quelques jeunes Touaregs et la police de Tchín-Tabaraden déclenche dans les jours qui suivent une expédition punitive qui se solde par plusieurs dizaines de victimes. Chaque protagoniste ayant intérêt à cacher une partie de la vérité, les diverses versions de cette affaire (Salifou : 51 *sqq.*, Dayak : 84 *sqq.*, communications orales à l'auteur³) sont confuses et contradictoires, mais elles concordent toutes sur un point : la disproportion entre l'insignifiance de l'incident de départ et la férocité de la répression policière. Les autorités font d'abord tout leur possible pour cacher le massacre, mais, en grande partie grâce à la presse française, il finit par arriver à la connaissance de l'opinion nigérienne courant juin 1990. La réprobation est là encore unanime et on peut dire qu'elle n'est pas étrangère au mouvement qui va, dans les mois qui suivent, emporter le régime aux abois et amener la mise sur pied de la Conférence nationale.

Du printemps 1990 au printemps 1991, on assiste en effet à un bras de fer entre le pouvoir en place et l'opposition, dont le bras armé est formé par l'USTN (Union des Syndicats des Travailleurs du Niger) et l'USN (Union des Scolaires Nigériens). Le 15 novembre 1990, Ali Saibou doit accepter le principe du multipartisme puis, devant la menace d'une grève générale illimitée brandie par l'USTN, il signe le 4 mai 1991 le décret créant une commission préparatoire de la Conférence nationale (Raynal : 54 *sqq.*).

La Conférence nationale se déroule du 29 juillet 1991 au 3 novembre 1991 sous la présidence d'André Salifou. Malgré les efforts de son président, dont l'autorité morale s'impose à tous, elle s'enlise dans le verbiage et les revendications catégorielles (Raynal : 63 *sqq.*). À l'issue des débats, Ali Saibou est confirmé dans des fonctions de Président de la République qui ne sont plus guère qu'honorifiques ; Amadou Cheiffou, jusque-là fonctionnaire international, est élu Premier Ministre du gouvernement chargé de la transition tandis qu'André Salifou devient Président du Haut Conseil de la République, dont la mission est de vérifier la conformité des actes du gouvernement au "cahier des charges" défini par la Conférence nationale (Salifou : 101). Assez mal délimitées, les attributions respectives des deux hommes ne peuvent être qu'antagonistes. Cet antagonisme ne cessera de croître jusqu'aux élections de mars 1993, et si Mano Dayak est la cible désignée de l'auteur de *La question touarègue au Niger*, il semble parfois que

sa véritable cible soit plutôt Amadou Cheiffou. Les accusations qu'il porte contre lui sont graves, et se font l'écho des rumeurs qui circulaient au Niger à la fin de la période de transition. Il ne m'appartient pas de trancher dans le débat acrimonieux qui a opposé ces deux hommes. Constatons simplement, puisque c'est d'un livre et non de l'action politique d'un homme que je rends compte ici, que l'auteur n'apporte aucune preuve à l'appui de l'accusation de corruption qu'il semble avancer (p. 173). De plus et surtout, le bon sens impose de remarquer qu'il était pratiquement inévitable, de par la définition même de leurs prérogatives respectives, que les deux hommes aient à s'opposer.

Globalement, la Conférence nationale, puis la transition, qui s'achève par les élections législatives et présidentielles de février et mars 1993, sont assez décevantes. Les raisons à cela sont multiples, mais l'une d'entre elles, que Raynal semble sous-estimer, est la rébellion se présentant comme "touarègue" à laquelle le nouveau régime doit faire face à partir de septembre 1991.

Mano Dayak voit dans le massacre de Tchín-Tabaraden l'une des principales causes du déclenchement de la rébellion et déplore longuement l'indulgence dont la Conférence nationale aurait fait preuve à l'égard de ses auteurs (p. 99-103). Il est un fait que, sur cette affaire comme sur d'autres, la Conférence nationale a été verbeuse et pusillanime. Au bout du compte cependant, elle a tout de même établi les culpabilités, et livré à la justice les officiers incriminés, ce qui n'a pas été le cas pour les responsables du massacre du 9 février 1990. Le rapport de synthèse des débats consacrés du 3 au 7 septembre 1991 à l'affaire (Salifou : 63 *sqq.*), dont Mano Dayak ne dit rien, constitue une condamnation sans équivoque. Malheureusement, le 27 février 1992, le gouvernement de transition a relâché les inculpés sous la pression d'une mutinerie des soldats du rang. Cet acte de lâcheté n'est pas l'épisode le plus glorieux de la transition, d'autant plus que, selon Raynal (p. 70), les intentions putschistes de l'armée n'étaient pas bien nettes⁴. Mais il faut dire qu'en février 1992, la rébellion durait déjà depuis plusieurs mois. Les mutins devant qui le gouvernement a cédé lui reprochaient, à tort ou à raison, sa mollesse face aux rebelles, de sorte qu'il faut voir dans leur acte – évidemment condamnable – une conséquence de la rébellion plus qu'une de ses causes.

Plus grave encore, le 28 août 1992, la "troupe" a procédé à l'arrestation de 186 Touaregs accusés d'apporter un "soutien moral, matériel ou financier" à la rébellion. Cet épisode, durant lequel le gouvernement s'est une fois de plus incliné devant la soldatesque, quand il n'a pas cautionné son coup de force, restera comme *la* faute de la transition. Parmi les personnes arrêtées, certaines l'ont été uniquement parce qu'elles étaient touarègues et faciles d'accès : à Agadez, tous les fonctionnaires touaregs, depuis le préfet jusqu'à l'employé des postes, en passant par le gardien de la centrale électrique, ont été arrêtés, et, selon l'euphémisme d'usage, malmenés. Salifou tente de minimiser les faits (p. 159) et semble même les approuver. Soyons net : son livre aurait gagné à ce que les pages qu'il leur consacre n'y figurent pas. D'une manière générale, il minimise ce qu'on doit reprocher à l'armée nigérienne. Ainsi il dresse une longue liste des exactions de la rébellion (pp. 118-124), que des sources extérieures et concordantes confirment au moins pour une bonne part. Cette liste s'est allongée depuis⁵, mais on aurait aimé qu'il

dise aussi un mot des exactions de l'armée, dont la liste est tout aussi longue, et qui s'est bien allongée elle aussi depuis que son livre et celui de Mano Dayak ont paru. Si la rébellion a ses ultras, l'armée a ses faucons, plus désireux d'en découdre que d'accepter une solution négociée, et dont la cruauté à l'égard des civils n'a d'égale que l'inefficacité face aux commandos rebelles⁶.

La mise en marche de l'engrenage de la violence était inévitable dès lors que certains avaient choisi de recourir aux armes et ce n'est pas ici le lieu de faire une évaluation comparée de la cruauté des deux camps, qui n'ont rien eu à s'envier sous ce rapport. Par contre, puisque c'est de livres qu'il est question ici, il n'est pas interdit d'apprécier la force des arguments qui y sont exposés. Pour Mano Dayak, l'indulgence de la Conférence nationale à l'égard des auteurs du crime de Tchín-Tabaraden aurait donc acculé à la rébellion des hommes désireux d'abord de jouer le jeu de la démocratisation. C'est également ce que Ghissa Boula, l'un des dirigeants du Front de Libération de l'Ayr et l'Azawagh (FLAA), affirme en des termes presque identiques dans une interview donnée au journal *Le Républicain* en mai 1992, c'est-à-dire peu avant la parution de *Touareg, la tragédie*. L'argumentation est donc bien rôdée mais, de l'aveu que m'ont fait certains de ses responsables, la décision de déclencher la rébellion avait été prise *avant* le début de la Conférence nationale. Ce point est capital et il constitue une faute dont la population touarègue a chèrement payé le prix. Mano Dayak précise même (p. 97), sans réaliser qu'en livrant cette information il se trahit, que la rébellion s'est installée au nord du Niger en juin 1991, c'est-à-dire bien avant que ne se réunisse une Conférence nationale à laquelle les rebelles n'ont donc laissé aucune chance. Sans doute conscient de la faiblesse de son argumentation, il fait valoir ailleurs que le massacre de Tchín-Tabaraden a rencontré l'indifférence de la population nigérienne (p. 91 sq.). Il est exact que l'USTN n'a pas été très prompte à exprimer son indignation. Je me souviens d'avoir assisté au début du mois de juillet 1990 à une manifestation où les orateurs n'ont consenti à stigmatiser le massacre qu'après une interminable succession de tirades syndicalistes, assez surréalistes en la circonstance, consacrées à la défense des "travailleurs"⁷. Mais le mouvement démocratique ne se limitait pas à l'USTN. J'ai été personnellement témoin de l'indignation des intellectuels non-touaregs ainsi que de leur compassion envers leurs compatriotes touaregs. Les Touaregs arrêtés lors du massacre de Tchín-Tabaraden ont été acquittés en avril 1991, en grande partie grâce à la pression des forces démocratiques, et leur libération a été saluée en première page du numéro de mai 1991 de *Haske*⁸. Cette pression des forces démocratiques, on n'en voit pas trace dans le livre de Mano Dayak. C'est bien là ce qui est gênant chez lui : les démocrates nigériens n'existent pas à ses yeux, de la même façon que les rebelles touaregs du Mali ont fait la faute de tenir pour rien les sacrifices accomplis par le mouvement démocratique pour venir à bout, à la même époque, du régime de Moussa Traoré. La démocratie, dit-il, ne l'intéresse pas, car elle ne peut que légitimer "la domination d'un Sud sahélien dix fois plus peuplé que le Nord saharien" (p. 104-106). Qu'elle ne puisse à elle seule résoudre les problèmes du Niger, on peut d'autant moins le nier que la "partitocratie" (Raynal : 87) à laquelle elle s'est finalement résumée a engendré bien des déceptions. Mais, au moment où les rebelles prenaient le maquis, la marche vers la

démocratie apparaissait à beaucoup de Nigériens, *Touaregs aussi bien que non-Touaregs*, comme un espoir après des années de plomb du régime militaire. Si les temps qui ont suivi ont été décevants, cette période était riche d'espoirs et il est déplorable qu'une poignée d'individus ait mis le reste de la population devant le fait accompli d'une rébellion à laquelle ils auraient alors eu bien du mal à donner une justification. D'autant plus que la Conférence nationale qui allait s'assembler était née en partie de l'indignation causée par le massacre dont ils prenaient prétexte. Tragique malentendu, où l'opinion démocratique nigérienne s'est vue chargée d'un crime qu'elle avait contribué à dénoncer, et a dû payer pour lui un tribut parfois lourd. Mais quand bien même la démocratisation a prouvé ses limites, il n'est pas sûr que le scepticisme affiché à son endroit par Mano Dayak soit sincère. Dans son livre, il observe que le principe "un homme, une voix" ne protège pas les minorités, ce qu'on lui accorde volontiers. Mais la plate-forme du 17 février 1994 (voir plus loin), dont il est avec Ghissa Boula l'un des signataires, affirme que "les Touaregs constituent en nombre le deuxième peuple du Niger, s'il n'est pas le premier", et revendique à ce titre une place prépondérante pour eux dans les institutions du pays. L'argument de la protection des minorités varie donc au gré des circonstances.

En réalité, et là encore de l'aveu même de certains responsables de la rébellion, l'affaire de Tchinn-Tabaraden n'a été qu'un prétexte. Les rebelles visaient à la transformation du Niger en un Etat fédéral et même, pour certains d'entre eux, à la création d'un Etat touareg. Le problème est qu'ils n'ont cessé d'entretenir le flou autour de leurs options et ne se sont jamais souciés de savoir si celles-ci rencontraient l'adhésion d'une population touarègue que leur action prenait en otage et exposait aux coups de la soldatesque⁹. Ces options posent pourtant des questions qu'il aurait peut-être été sage de se poser avant d'opter pour la lutte armée. On peut se demander en effet s'il est matériellement possible de délimiter à l'intérieur du Niger une zone susceptible de devenir un pays touareg. À cette question, l'intrication des terroirs occupés par les différentes communautés nigériennes dicterait plutôt une réponse négative. Admettons cependant qu'on y parvienne, qu'advient-il alors des Touaregs qui ne veulent pas du fédéralisme, en particulier de ceux, traditionnellement subordonnés, qui savent avoir tout à craindre d'un pouvoir exclusivement touareg¹⁰ ? et des non-Touaregs qui se retrouveront peut-être en majorité à l'intérieur de ses frontières, de quelque manière qu'on les définisse ?¹¹ Au moment où Salifou écrit son livre, aucune réponse n'a été donnée à ces questions, que ni l'auteur de *Touaregs, la tragédie* ni ses porte-parole français ne semblent s'être posées, et les rebelles n'ont toujours pas publié de plate-forme revendicative, si bien qu'il est fondé à parler d'une "rébellion absurde".

Une réponse est finalement venue, le 17 février 1994, dans un document intitulé "Programme-cadre de la résistance" et émanant de la Coordination de la Résistance Armée (CRA). Une délégation de la CRA l'a remis à Ouagadougou à des plénipotentiaires nigériens, au terme d'une entrevue destinée à préparer des négociations ultérieures. Ce document délimite une zone touarègue dont il "demande la restitution sans conditions". La presse nigérienne n'a pas manqué de remarquer, pour s'en indigner, que cette zone correspond, à peu de choses près, au territoire que l'éphémère OCRS

(Organisation Commune des Régions Sahariennes) attribuait à l'entité saharienne dont elle prévoyait la formation. Cela ne suffit pas *a priori* à condamner le document. Plus inquiétante est la façon dont il définit cette zone touarègue : doivent revenir aux Touaregs toutes les régions "sous administration touareg avant l'arrivée des Français", c'est-à-dire, outre la partie septentrionale du pays, le Damergou et l'Adar, régions majoritairement peuplées de non-Touaregs¹². Or on lit au chapitre 7, "De l'électorat", que, dans cette zone, "seules les populations Touarègues, Arabes, Kawariennes et les Peuls Bororos autochtones sont électrices et éligibles. Les résidents venus des autres régions du pays pour des raisons commerciales, administratives et autres ne sont ni électeurs ni éligibles." Il faut donc comprendre que les Djermas et les Haoussas installés au nord du Niger depuis des décennies deviendraient des citoyens de second rang¹³. Je crains fort, sauf incohérence de la part des rédacteurs, qu'il faille aussi comprendre qu'il en serait de même des habitants non-Touaregs de l'Adar ou du Damergou. Comme ce n'est pas encore assez, sous prétexte que le territoire revendiqué représente les deux tiers du pays, la CRA exige que "40 % de l'effectif total des forces de sécurité et de défense"¹⁴ (armée et gendarmerie nationale) "soient recrutés parmi les ressortissants des régions que nous revendiquons" et que "50% des membres de l'état-major général des armées" soient "sélectionnés parmi nos officiers"¹⁵ ayant intégré l'armée". Voilà donc le projet politique que la rébellion aura fini par produire, près de trois ans après son déclenchement. Ses responsables avaient-ils ce schéma-là en tête en 1991, on ne sait trop, mais c'est en tout cas le seul programme qu'ils aient jamais publié¹⁶. Quant à l'intrication des terroirs dont il a été question plus haut, le document l'appelle la "dilution"¹⁷ des populations touarègues, et prône qu'il doit y être mis fin. Au lecteur d'imaginer, éventuellement en s'inspirant de certains exemples européens, comment on pourrait y parvenir. Si décevant qu'ait été le cours pris par le processus démocratique, si peu convaincantes – et convaincues – que soient les pages assez verbeuses que Salifou consacre à la "régionalisation" (chapitre 6), ces propositions ne constituent guère une alternative.

Sans doute y a-t-il, au-delà des revendications haineuses de la CRA, derrière la cauteleuse mauvaise foi de Mano Dayak, une plainte qu'il faut savoir entendre. Tout d'abord, on ne peut que comprendre l'inquiétude des Touaregs face à la précarité de la vie au nord du pays, peuplé surtout d'éleveurs, dont la production s'inscrit mal dans une économie moderne. Salifou a beau affirmer, statistiques à l'appui (pp. 89-99), que les départements du Nord ne sont pas négligés par les investisseurs publics comme le prétend Mano Dayak, il peut d'autant moins répondre à cette inquiétude qu'il reconnaît lui-même l'existence de détournements dont l'existence n'est un secret pour personne. De plus et surtout, même parmi les Touaregs qui ont misé sur le processus démocratique et s'alarment des outrances d'une rébellion qui ne représente qu'elle-même, nombreux sont ceux qui s'inquiètent de voir leur culture se dissoudre lentement. L'auteur de ses lignes connaît trop la beauté de la culture et de la langue touarègues pour être insensible à ce souci, dont Salifou ne semble pas avoir pris la mesure. La question est de savoir si ce légitime souci implique l'adhésion au programme de la rébellion, dont la logique conduit à terme à la formation d'un Etat touareg, indépendant ou membre d'une fédération. En

d'autres termes, faut-il voir dans l'idiosyncrasie touarègue une spécificité de type "national" ? Ce n'est pas ici le lieu de trancher ce point mais il vaut la peine de dire un mot de ce que fut – et de ce qu'est encore dans une certaine mesure – l'organisation politique des Touaregs¹⁸.

Ceux qui s'appellent eux-mêmes, selon les parlers, *amahagh*, *amajegh*, *amashegh* représentent une communauté linguistique et culturelle consciente d'elle-même. Ils se répartissaient en groupes politiquement autonomes – appelons-les des confédérations – qui ont gardé leur nom et leur identité jusqu'à ce jour. Chaque confédération était dirigée par une tribu réputée noble, à laquelle différentes catégories de tributaires accordaient une allégeance parfois fluctuante. Des témoignages historiques remontant jusqu'au XVIII^e siècle montrent que ces confédérations s'opposaient dans des guerres endémiques dont la conduite revenait aux tribus nobles soucieuses de contrôler de nouveaux territoires. À côté de ces guerres internes au monde touareg, pouvaient éclater des guerres au cours desquelles plusieurs confédérations s'alliaient temporairement face à un adversaire non-Touareg, lequel pouvait de son côté recevoir l'appui d'autres Touaregs. Mais à aucun moment le monde touareg dans son ensemble ne s'est posé comme une entité politique unique face au monde extérieur. Ainsi, au début du XIX^e siècle, la frontière entre partisans et adversaires du djihad peul traversait le monde touareg, et il en a été de même face au colonisateur¹⁹. Aujourd'hui encore, à côté de choix purement individuels, c'est en partie l'appartenance à telle ou telle confédération qui détermine la position de chaque Touareg par rapport à la rébellion. Pour le Mali, l'article de G. Klute dans ce volume montre bien combien l'insurrection actuelle prolonge des luttes et des rivalités internes au monde touareg et antérieures à la colonisation. Pour le Niger, j'ai eu l'occasion de souligner à plusieurs reprises que Touaregs de l'Ayr, Ioullimmedan, Kel Gress, etc. ne réagissaient pas de façon homogène aux événements actuels.

Il serait cependant faux de croire que le monde touareg précolonial n'était rien de plus qu'une communauté linguistique et culturelle. Au niveau politique, sa cohésion se manifestait par le fait que les guerres n'avaient pas la même tonalité selon qu'elles lui étaient internes ou qu'elles impliquaient des non-Touaregs. Dans un cas, la bravoure était de rigueur, et les belligérants s'adressaient mutuellement des poèmes célébrant leur propre gloire²⁰. La guerre intestine opposait des semblables partageant le même éthos et la même langue, chaque protagoniste savait y apprécier la bravoure de son adversaire et répliquer aux poèmes qui la magnifiaient aussi bien qu'aux coups qui la prouvaient. La haine qui pouvait s'y donner libre cours, et dont Gh. Alawjaly (1975) livre maints témoignages, était elle-même un signe de la similitude que se reconnaissaient les adversaires : on ne hait personne autant que celui dont on connaît le nom, la famille, et à qui on peut dire sa haine dans des mots qu'il peut comprendre. Les guerres impliquant le monde extérieur furent souvent vécues comme des guerres saintes, quand bien même l'adversaire était musulman. Ce qui faisait la cohésion des belligérants n'était plus alors leur targuité commune mais une religion qu'ils savaient d'origine étrangère. La référence à l'islam n'était cependant pas toujours présente et seule comptait en dernier ressort la

froide appréciation du rapport de force, avec ce que cela supposait le cas échéant de veulerie²¹. En un mot, ce qui fait que les Touaregs pouvaient se sentir d'un même monde, c'est que la bravoure de rigueur dans leurs guerres intestines cédaient la place à la *Realpolitik* quand ils faisaient face aux étrangers²².

Nous sommes fort loin de l'image du passé sur laquelle la rébellion prétend fonder ses revendications. Tout cela autorise à parler d'un monde touareg précolonial, au sens où Vernant (1968 : 20) parle "d'un monde grec qui, dans leur affrontement même, rassemble les cités en une communauté unie par la langue, la religion, les mœurs, les formes de vie sociale, les modes de pensée", mais ne permet guère de parler d'une nation touarègue, à moins de jouer sur les mots. Au fond, on pourrait presque dire que les premiers à avoir pensé à une nation touarègue ont été les Français, notamment à l'époque du projet de l'OCRS. Assurément, la nation nigérienne que les rebelles voudraient dissoudre n'a pas plus de profondeur historique. Finn Fuglestad (1983 : 19-20) fait cependant observer que les frontières du Niger, pour artificiel qu'en ait été le tracé, correspondent en gros à une certaine réalité historique. La frontière avec le Nigeria marque la limite septentrionale des régions qui furent durablement incorporées à l'empire de Sokoto ; la frontière avec le Mali sépare le territoire des Kel Ataram de celui des Kel Deneg, deux confédérations touarègues distinctes depuis le XVIII^e siècle, elle sépare aussi le cœur du pays Songhay des régions qui ne prirent jamais qu'une part marginale à l'histoire de l'empire Songhay ; la frontière avec l'Algérie passe entre le territoire des Kel Ahaggar et celui des Kel Ayr ; la frontière avec le Burkina-Faso marque approximativement la limite occidentale de l'influence songhay. Seules les frontières avec le Tchad et le Bénin sont totalement arbitraires mais elles ne font pas l'objet de contestations. Des frontières ne font certes pas une nation, mais les peuples qui vivent à l'intérieur de ces frontières ont un vieux passé de relations communes²³. Les Touaregs Kel Ewey, par exemple, ont toujours eu bien plus de relations, commerciales, culturelles, religieuses²⁴, avec leurs voisins haoussas ou kanouris qu'avec les lointains Touaregs de la boucle du Niger dont ils ne savent guère que le nom²⁵. Pas davantage que celles qui cimentaient le monde touareg, ces relations "interethniques" ne suffisent à fonder une nation, mais les unes et les autres ont un poids et une profondeur historique comparables. Quelque place qu'il faille donner aux spécificités culturelles des peuples qui composent le Niger, vouloir fonder *aujourd'hui* un Etat touareg reviendrait à privilégier, parmi les multiples liens qu'entretiennent les diverses communautés du Niger, ceux qui supposent une même appartenance ethnique, surtout si l'on présente cette fondation comme un retour au passé précolonial. Tel est le choix des rebelles, mais beaucoup de Touaregs, même parmi les plus soucieux de préserver leur identité, ne sont pas décidés à les suivre dans leur aventure suicidaire²⁶. On ne peut nier l'existence d'un mal-être touareg, mais on doit déplorer que quelques individus en aient fait de façon si désastreuse leur fonds de commerce.

Un dernier point pour finir. À Mano Dayak et Amadou Cheiffou, Salifou ajoute une troisième cible : la France. Il a l'élégance de rester très allusif sur ce point et se contente de mentionner la campagne de désinformation orchestrée notamment par *VSD*

et Radio France Internationale ; mais, c'est en fait, un véritable lobby qui s'est enflammé pour la cause des rebelles, jetant allègrement de l'huile sur le feu, oubliant que le gouvernement contre lequel luttait les rebelles n'était pas responsable du crime de Tchín-Tabaraden, et ignorant les aspirations démocratiques de l'intelligentsia nigérienne²⁷. Sur ce point, j'abonderais d'autant plus dans le sens de Salifou que les motivations de ce lobby sont, ce qu'il a la pudeur de taire, purement et simplement racistes²⁸. Il aurait également eu le droit de s'offusquer de l'étrange postface sur laquelle s'achève *Touareg, la tragédie*. Elle est composée de textes signés par des hommes politiques ou des artistes ne connaissant du pays touareg que le verre de thé qu'ils ont consommé lors d'une randonnée organisée par l'agence de Mano Dayak²⁹, ce qui ne les a pas empêchés de "répondre au devoir historique de la France" et "engager leur nom au service de la cause touarègue". Le seul à avoir une réelle compétence en la matière, l'ex-député d'Agadez Noël Santoni, contredit totalement les affirmations hasardeuses de Mano Dayak³⁰. On imagine sans peine l'effet désastreux de cette postface sur une opinion nigérienne déjà suffisamment encline à voir la main de la France derrière la rébellion³¹, et sur l'ombrageuse fierté d'une armée dont les faucons ne pouvaient espérer meilleur prétexte à tous les débordements³². Autre point sur lequel Salifou a matière à se plaindre de la France : l'action de la DGSE. Il l'accuse presque d'avoir aidé la rébellion, accusation que j'ai entendue dans la bouche de Touaregs modérés. La chose est peu vraisemblable³³ ; le terme de "sponsor" utilisé par Djibo Hamani (1994 : 8) semble mieux qualifier le type de soutien que la rébellion a pu recevoir de la France – et dont la publication du livre de Mano Dayak est en elle-même une manifestation. Ceci étant, on peut avoir des raisons de penser* que des services français soucieux de susciter un "interlocuteur valable" n'ont pas lésiné sur les moyens pour favoriser l'un des dirigeants rebelles contre ses rivaux.

A l'heure où j'achève cet article (11.10.94), une trêve "reconductible" vient d'être conclue à Ouagadougou entre rebelles et gouvernement nigérien. Selon le communiqué commun, le "caractère indivisible" de l'Etat nigérien, ainsi que le droit à "la libre administration des collectivités locales", ont été reconnus par les interlocuteurs. En clair, des concessions majeures ont été consenties de part et d'autre. D'autres trêves conclues par le passé ont été éphémères, et l'actuelle instabilité gouvernementale n'incite guère à l'optimisme, mais il faut souhaiter que cet accord rende caduc tout le texte qui précède.

Bibliographie

- Aghali-Zakara, M. Langages de contact : Touareg et Hawsa. Poème nigérien en louange à Nasbun, *Littérature orale arabo-berbère* 9, 1978 : 41-57.
- Albaka, M. et Casajus, D. *Poésies et chants touaregs de l'Ayr*. Paris, L'Harmattan, 1992.
- Alawjaly, Gh. *Histoire des Kel-Denneg avant l'arrivée des Français*. Copenhague, Akademisk Forlag, 1975.
- Bourgeot, A. Identité touarègue : de l'aristocratie à la révolution, *Etudes rurales* 120, 1990 : 129-162.
- Touaregs : Ethnicisme, Multipartisme et Démocratie, *Aujourd'hui l'Afrique* 42, 1991 : 7-8.
- Casajus, D. Islam et noblesse chez les Touaregs, *L'Homme* 115, 1990 : 7-30.
- Claudot-Hawad, H. Histoire d'un enjeu politique : la vision évolutionniste des événements touaregs 1990-1992, *Politique Africaine* 50, 1993 : 132-140.
- Foucauld, Ch. De. *Poésies touarègues (dialecte de l'Ahaggar)*. Paris, Leroux, 1925-1930, 2 t.
- Fuglestadt, F. *A History of Niger 1860-1960*. Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- Goetz, F. *Méharistes et Touaregs*. Paris, La pensée universelle, 1991.
- Hamani, D. *L'Adar précolonial*. Etudes nigériennes n° 38, Institut de recherches en Sciences humaines, Niamey, 1975.
- Au carrefour du Soudan et de la Berbérie : le sultanat touareg de l'Ayr*. Etudes nigériennes n° 55, Institut de recherches en Sciences humaines, Niamey, 1989.
- Une gigantesque falsification de l'histoire, *Niyya* 4, avril 1994 : 5-8.
- Norris, H. T. *Sufi mystics of the Niger desert : Sidi Mahmud and the Hermits of Aïr*. Oxford, Clarendon Press, 1990.
- Vernant, J.-P. Introduction, in J.-P. Vernant (éd.), *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris-La Haye, Mouton, 1968 : 9-30.

¹. Et bien que des voix touarègues se soient élevées à plusieurs reprises au Niger pour contester sa représentativité. C'est le cas des auteurs d'une "Lettre ouverte à M. Mano Dayak" publiée par le *Sahel Dimanche* du 2 octobre 1992 et signée "Les Iwlimiden". On ne peut exclure que cette lettre ait été inspirée par le gouvernement nigérien alors en lutte contre la rébellion, mais les arguments invoqués dans la lettre sont trop internes au monde touareg pour avoir été soufflés par une instance extérieure. Il apparaît que les Iwlimiden (ou Ioullimmedan), Touaregs vivant au sud-ouest du Niger, ne se reconnaissent pas dans les propos du natif de l'Ayr qu'est Mano Dayak. A la même page, on apprend que des chefs

coutumiers ioullimmedan et kel gress ont demandé à être reçus par le chef du gouvernement pour lui exprimer leur inquiétude face aux dérapages de la rébellion. Cette démarche n'est peut-être pas, elle non plus, totalement spontanée, mais elle n'aurait pu être suscitée s'il n'y avait pas des divergences entre les divers groupes touaregs du Niger.

². Au Niger, *Haske* (18 au 25 juin 1992) et *Sahel Dimanche* (26 juin 1992) ont longuement rendu compte de l'ouvrage, en soulignant le caractère fantaisiste de sa relecture de l'histoire.

³. Signalons aussi un article du *Monde* du 15 juin 1990, rédigé à partir de témoignages locaux, et qui donne des informations plausibles. Un article de *VSD* du 19 au 25 juillet 1990 avance par contre des allégations que Salifou conteste avec raison (p. 63).

⁴. Le coup de force des mutins a été accueilli par des manifestations au cours desquelles le drapeau français a été brûlé : les manifestants demandaient aux militaires de réintégrer leurs casernes, et accusaient la France de soutenir une rébellion qui, parce qu'elle provoquait la colère de l'armée, mettait le processus démocratique en danger. Une partie au moins de l'opinion nigérienne n'avait donc pas la même perception de la situation que Raynal.

⁵. L'une des dernières en date est une série d'attaques au mortier de Tchirozerine, à l'ouest d'Agadez, politiquement absurde.

⁶. A la fin du mois de septembre 1994, alors que des négociations se déroulaient à Ouagadougou, des soldats ont lancé des grenades au milieu d'une fête organisée à Agadez par L'union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), parti majoritairement composé de Touaregs et au bureau politique duquel Mano Dayak a appartenu, tuant quatre personnes et en blessant grièvement une vingtaine d'autres. Cette action barbare, dont le but évident était de saboter le processus en cours, a été condamnée par la presse nigérienne. Le sang-froid dont ont fait preuve les négociateurs de la rébellion est à mettre à leur crédit et témoigne sans doute de ce qu'ils ont tiré la leçon de leurs erreurs précédentes (voir note 16). Par contre, si cet attentat devait être le signe d'une dérive durable de l'armée, il y aurait matière à s'inquiéter.

⁷. Dans une longue interview parue dans le numéro du 15 août 1991 de *Haske*, Lawaly Moutary, secrétaire de l'USTN, dénonce sans équivoque le massacre et tient des propos généreux sur les Touaregs, mais c'est tout de même plusieurs mois après les faits.

⁸. *Haske* fut, avec *Le Républicain*, le principal porte-parole du mouvement démocratique. Sa rédaction, composée en majorité de Haoussas, n'a jamais cessé, même au moment des pires excès de la rébellion, de témoigner sa sollicitude aux Touaregs.

⁹. Ainsi, lorsqu'un journaliste lui demande : "Dites-nous si avant de déclencher votre rébellion vous avez eu des contacts avec les responsables et la population de votre région ?" et ajoute : "Vous n'êtes pas sans savoir que la population [il faut comprendre : la population touarègue] ne vous suit pas", Ghissa Boula répond benoîtement que "les conditions ne sont pas réunies pour sensibiliser la population" (*Le Républicain* n° 38, mai 1992).

¹⁰. Dans *Le Démocrate* du 21 février 1994 (date à laquelle le document de la CRA dont nous allons parler était sur le point de parvenir à la connaissance de l'opinion nigérienne),

Agga Alhatt, se présentant comme porte-parole de la communauté touarègue noire de l'Azawak (c'est-à-dire des anciens esclaves des Touaregs), affirme que "l'autonomie [revendiquée par les rebelles] va fonder la domination d'une frange de la population sur l'autre". Il est juste de dire que je n'ai pas d'éléments me permettant de juger de la représentativité de ce personnage.

¹¹. Ce développement reprend un passage d'un article publié par A. Bourgeot et l'auteur dans *Libération* en juillet 1992.

¹². Au XIX^e siècle, les agriculteurs haoussas vivant au Damergou étaient tributaires de plusieurs groupes Touaregs, dont les Kel Ewey (Hamani, 1989 : 407 *sqq.*). Ceux qui vivaient dans l'Adar relevaient soit d'un sultan d'origine touarègue, soit des Kel Gress (Hamani, 1975). Aussi bien les Kel Gress que le sultan de l'Adar, lequel était largement imprégné de culture haoussa, reconnaissaient à leur tour la suzeraineté (à vrai dire assez lointaine) du sultan de Sokoto. Les auteurs du document de la CRA ne semblent guère au fait de ces imbrications d'allégeance : le passé précolonial est trop complexe pour qu'on puisse en tirer des arguments politiques.

¹³. Dans son livre, un Mano Dayak qui n'est pas à une incohérence près, parlait avec effusion d'Agadez, qui "n'est pas une ville touarègue" et "où se croisent toutes les ethnies du Niger" (p. 80). Dans les bureaux de vote en tout cas, elles cesseraient de se croiser.

¹⁴. Il faut comprendre : les forces de sécurité et de défense de l'ensemble de l'Etat fédéral nigérien.

¹⁵. Il faut sans doute comprendre : officiers issus des rangs de la rébellion. Cette revendication et la précédente ne sont pas illégitimes, ce sont les pourcentages mentionnés qui sont aberrants.

¹⁶. L'analyse de certains Touaregs est que les rebelles ont voulu placer la barre très haut avant les négociations dont la perspective se dessinait. Si c'est effectivement le cas, le moins que l'on puisse dire est que le procédé, qui a soulevé au Niger un tollé unanime, renforcé la détermination des faucons de l'armée et fait échouer des discussions qui se sont tenues dans la région parisienne en juin 1994, n'était pas très adroit. Les affrontements se sont prolongés d'autant et la population nigérienne – touarègue et non-touarègue – a une fois de plus subi les conséquences des bourdes d'une poignée d'illuminés.

¹⁷. En usant de ce terme, les responsables de la rébellion, dont certains vivent paisiblement en France ou ont vécu de longues années en Libye, trahissent leur éloignement des réalités du Niger. Cette "dilution" est depuis toujours le pain quotidien de toutes les communautés du Niger et on voit mal pourquoi il faudrait soudain y mettre fin.

¹⁸. On reprend ici brièvement des remarques déjà exposées ailleurs (Casajus 1990), auxquelles les lignes qui suivent apportent quelques corrections.

¹⁹. Voir Alawjaly (1975), Fuglestadt (1983) et Hamani (1989).

²⁰. On a d'abondants exemples de tels poèmes dans Foucauld (1925-1930) et dans Alawjaly (1975). De nombreux auteurs insistent sur l'importance de l'art du bien parler pour les Touaregs, mais l'importance de la poésie – qui n'est pas anecdotique – me semble avoir été en général sous-estimée.

²¹. Ce fut par exemple le cas face au djihad d'Ousman Dan Fodio. La veulerie était en l'occurrence l'attitude la plus réaliste.

²². Sur ce point, je ne peux suivre Bourgeot (1991), qui parle d'une "idéologie de la force" sans discerner le niveau où elle agit. Je ne peux non plus suivre Claudot-Hawad, lorsqu'elle allègue une anachronique "assemblée nationale" (1993 : 135) qui aurait eu pour fonction de régenter l'ensemble du monde touareg. Cet auteur semble s'être laissé imposer, sans doute en toute bonne foi, la vision mythique du passé que les rebelles ont élaborée à partir de conceptions modernes.

²³. La principale référence sur ce point est Hamani, 1989. En réponse au document de la CRA, cet auteur a publié dans un journal nigérien (Hamani, 1994) une sorte de résumé de son ouvrage de 1989.

²⁴. Voir sur ce point Norris, 1990.

²⁵. Il faudrait aussi parler de l'interpénétration linguistique, partout où les Touaregs sont en contact suivi avec une communauté linguistique étrangère (voir par exemple, Aghali-Zakara, 1978 et Albaka et Casajus, 1992 : 75).

²⁶. L'UDPS, a, comme tous les partis politiques nigériens, rejeté le programme de la CRA.

²⁷. On doit mentionner l'exception du magazine *Croissance*, qui a publié dans son numéro d'avril 1993 un dossier objectif et bien documenté.

²⁸. Lors d'une conférence de presse tenue à la FNAC Etoile le 2 mars 1993, à une époque où un certain vent de liberté soufflait encore sur l'Afrique francophone, l'orateur principal, l'acteur Richard Berri, a commencé son intervention à la gloire de la rébellion en ces termes : "Il y a encore des hommes libres en Afrique, pour combien de temps ?" Mentionnons également un petit opuscule publié par un ancien officier méhariste cachant mal sa rancœur à l'égard du général De Gaulle (Goetz, 1991). Après avoir prononcé l'éloge funèbre de l'OCRS ("Ainsi avorta ce qui aurait pu être un grand dessein : un Sahara français et une vaste confédération euro-africaine, sans tenter l'intégration qui n'était qu'une utopie", p.136), il célèbre l'émergence de mouvements armés dont l'effet le plus clair est de mettre à mal les Etats issus des indépendances. Certains amis de "la cause touarègue" ont décidément de trop vieux comptes à régler pour être désintéressés, et portent sans doute une part de responsabilité dans les errements de la rébellion.

²⁹. Exceptons deux ou trois universitaires dont on veut croire que leur bonne foi a été abusée.

³⁰. Citons l'extrait suivant : "La rébellion est aveugle. Les innocents sont injustement frappés. Morts et otages... victimes d'une cause exaltante pour les uns, criminelle pour les autres. [...] Il ne faut pas s'arrêter à l'exploitation que les médias se complaisent à faire de la situation du Nord Niger. En France la presse est libre, mais pas toujours informée. Le Sahara, terre de légende et d'épopée, passionne les Hexagonaux, ignorants de la gravité de la situation. Il n'y a pas au Sahara nigérien que des nomades aventureux. Il y a aussi les citadins, les villageois, les oasiens..., tous sédentaires et qui ont droit à une égale considération." (in Mano Dayak, *op. cit.* : 207)

³¹. Surtout si l'on ajoute à cela que Mano Dayak parle avec nostalgie du passé colonial ; à l'entendre, la colonisation fut l'issue d'un combat loyal où chacun sut apprécier la vaillance de l'autre, tandis que la décolonisation livra les Touaregs à la masse indistincte et avide de "gens du Sud" qui n'avaient plus la noblesse de l'adversaire d'antan. On retrouve, presque mot pour mot, l'argumentation de l'officier méhariste cité à la note 28. Les mains qui tiennent dans l'ombre la plume de Mano Dayak sont-elles vraiment touarègues ?

³². S'il devait s'avérer que ce n'est pas par l'effet d'une coïncidence que le coup de force du 28 août 1992 est survenu quelques semaines après la parution de *Touaregs, la tragédie*, son auteur et les contributeurs de la postface porteraient une lourde responsabilité.

³³. Ce serait de plus le signe d'une totale incohérence : au cours des années 1980, des instructeurs français ont été chargés de former l'armée nigérienne aux techniques de la lutte anti-guérilla.

* Cette tournure tient à ce que, à l'époque où cet article a paru, je tenais, comme disent les journalistes, à protéger mes sources. En fait, les « raisons » que j'avais de penser ce que je que j'avançais à mots couverts sont devenues publiques par la suite. [Note ajoutée à la version en ligne]